



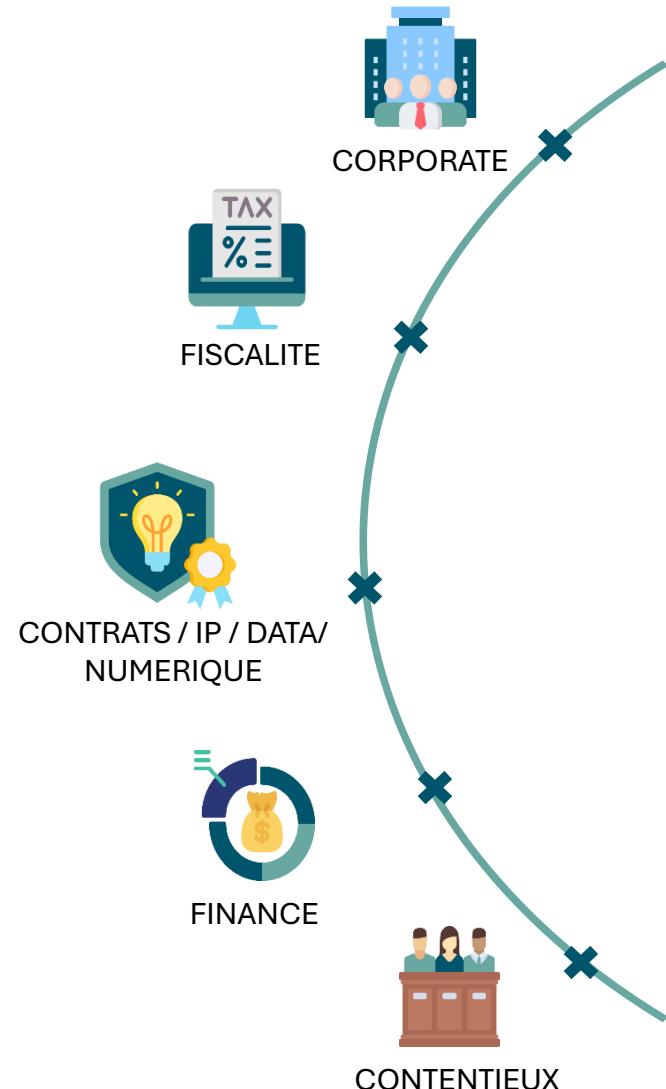
QUI SOMMES-NOUS ?

- ASKESIS est un cabinet de droit des affaires indépendant, historiquement implanté à Sophia-Antipolis, première technopole d'Europe, ainsi qu'à Paris, Marseille et Saint-Malo au sein de la Technopole Rennes Atalante.
- Nous disposons d'une forte expertise en matière de financement, *corporate finance*, droit des sociétés, fiscalité (*corporate* et personnelle), contrats, data et droit de la propriété intellectuelle et du numérique.
- Nous intervenons auprès d'une clientèle nationale et internationale (startups, fonds d'investissement, entreprises et institutions financières), en langue française, anglaise et italienne.
- Le cabinet ASKESIS est référencé en matière d'innovation auprès d'acteurs institutionnels tels que l'INPI et la BPI.

NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS :

- Approche sur-mesure et innovante pour répondre aux besoins de chaque client.
- Nous mettons un point d'honneur à garantir réactivité et adaptabilité dans chaque dossier.
- Engagement en faveur des enjeux humains et environnementaux (RSE).

Présentation du Cabinet



5 DÉPARTEMENTS

ASKESIS est un **Cabinet de droit des affaires**, indépendant, fort de la transversalité de ses compétences, créé en 2008 et historiquement implanté dans la technopole de **Sophia-Antipolis, puis à Paris, Marseille et Saint-Malo**.

Nous déployons une méthodologie alliant une forte technicité à **une vision transversale business**.

Nous positionnant comme partenaire de nos clients, nous avons à cœur de bâtir une **relation durable** basée sur la connaissance de leurs activités et de leur organisation.

Cette connaissance approfondie nous permet **d'anticiper les besoins** de nos clients en fonction des évolutions du droit comme des évolutions des marchés dans lesquelles ils évoluent auxquelles nous sommes particulièrement attentifs.

Conseils d'une **clientèle française et étrangère de startups et de multinationales**, notre savoir-faire s'enrichit des meilleures pratiques mises en œuvre chez nos clients.

NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS

- Approche sur-mesure et innovante pour répondre aux besoins de chaque client.
- Nous mettons un point d'honneur à garantir réactivité et adaptabilité dans chaque dossier.
- Engagement en faveur des enjeux humains et environnementaux (RSE).

Présentation du Cabinet

Cabinet pluridisciplinaire en droit des affaires, nous proposons une offre de services complète allant des missions quotidiennes aux projets exceptionnels:

La création de société :

Rédaction de statuts, réalisation par notre pôle dédié des formalités de constitution.

La levée de fonds :

Emission d'actions, de parts sociales, de valeurs mobilières donnant accès au capital (BSA, BSA Air, obligations convertibles) à toute phase de développement (amorçage, série A, série B, transmission/LBO).

La croissance externe et restructuration:

Acquisition et prise de participations (audit d'acquisition et rédaction de protocoles d'acquisition et de garanties d'actif et de passif, contrat de joint-ventures), pacte d'actionnaires ou d'associés, rédaction et négociation de contrats de joint-ventures. Fusion, scission et apport partiel d'actif. Opération de location-gérance au sein des groupes.

La vie quotidienne :

Tenue du secrétariat juridique annuel, approbation des comptes, opérations juridiques ordinaires (transfert de siège social, ouverture d'un établissement secondaire etc...).

La fiscalité :

Transmission patrimoniale des personnes physiques (restructuration du patrimoine privé et professionnel, transmission, ...). Fiscalité des dirigeants (cession, transmission, départ à la retraite...), des cadres (management package, intéressements, rémunération...), des investissements immobiliers.

Strictement confidentiel

Le contrat :

Rédaction de tous types de contrats commerciaux, y compris les accords de consortium dans le cadre d'appels à projets, et participation aux négociations y afférent.

L'internationalité du contrat a été pleinement appréhendée par le cabinet, lequel propose son accompagnement en langues anglaise, française et italienne.

La propriété intellectuelle :

Structuration de l'innovation, formalisation et valorisation de la propriété intellectuelle, dépôt et gestion de marques, transfert de propriété intellectuelle et négociation avec les organismes de recherches et d'innovation.

Les data:

Déploiement du RGPD au sein d'acteurs privés et publics (audit, plan d'actions classées par ordre de priorité, accompagnement DPO externalisé)

Mise en conformité à la réglementation Data Act, AI Act, DORA, etc.

Le contentieux des affaires :

Intervention en matière de procédures d'urgence, au fond, de mesures d'exécution et règlement amiable des différends pour tout litige pouvant survenir vis-à-vis de fournisseurs, clients, concurrents ou anciens partenaires

Les baux commerciaux :

Rédaction, assistance et négociation dans le cadre de la mise en place de baux commerciaux ou prise de congés desdits baux.

VOUS ÊTES UNE STARTUP / UNE ENTREPRISE

UN PARTENAIRE CLÉ :

- Conseil juridique et stratégique dès avant la création (statuts, pactes d'associés).
- Structuration et sécurisation des levées de fonds (Augmentation de capital, BSA, BSA Air, obligations convertibles).
- Protection de l'innovation et de la propriété intellectuelle (brevets, marques, contrats technologiques) et de vos data.
- Accompagnement en fiscalité et gestion des enjeux réglementaires.

PARTIE PRENANTE DE L'ÉCOSYSTÈME TECH :

- Implantation au cœur de la technopole de Sophia-Antipolis, en contact direct avec les startups innovantes, SATT, laboratoires, CNRS, Universités, Ecoles, et partenaire de Village By CA.
- Partenaire juridique de startups à fort potentiel dans la deeptech, la fintech, l'IA et, plus généralement, l'innovation.
- Collaboration avec des partenaires spécialisés en financement non dilutif (dispositifs BPI France, crédits d'impôt innovation (CII) et recherche (CIR), dispositif JEI).
- Mise à disposition de notre réseau et écosystème de partenaires (incubateurs, accélérateurs et fonds d'investissement, réseaux de Business Angels...).

Avocats d'affaires, dans l'exceptionnel mais aussi au quotidien

- Direction juridique externalisée
- Tenue du secrétariat juridique annuel
- Baux commerciaux
- Contrats commerciaux

VOUS ÊTES UN FONDS D'INVESTISSEMENT / UNE SOCIÉTÉ DE GESTION / UN PSI

SÉCURISATION DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT :

- Structuration juridique et fiscale des fonds et véhicules d'investissement.
- Assistance dans la négociation et la rédaction de la documentation contractuelle d'investissement (term sheets, pactes d'actionnaires, accords de financement, garantie d'actif et de passif).
- Assistance dans la négociation de la documentation sociale d'investissement, revue et collecte des livrables (rapports CAC, conditions suspensives etc...).
- Due diligence et analyse des risques liés aux opérations de private equity et venture capital.

UN CABINET AU CŒUR DES TRANSACTIONS :

- Expérience reconnue dans les LBO, fusions-acquisitions et transmissions d'entreprises.
- Expertise transfrontalière avec un réseau international d'experts juridiques et fiscaux.
- Conseil en structuration d'exist pour maximiser la valorisation des participations.

Notre activité transactionnelle représente un volume de 500 millions d'euros par an en moyenne

- Capital investissement / Levée de fonds
- Fusion / Acquisition
- Transmission
- Financements structurés

Présentation du Cabinet



Emmanuelle ASSO
Avocat



Mélanie APRILE
Formaliste



Bastien BERNARD
Avocat – Associé



Emmanuelle CANTONI
Assistante



Julia DE KEYSER
Avocat



Laurence FERNANDES
Assistante de direction



Sandrine FRANZE
Juriste



Mannaïg GABILLARD
Avocat – Associé



Denis KOBAN
Avocat – Associé



Yves LARUE
Avocat – Associé



Cynthia LIPPERSON
Avocat



Marguerite LUKA
Avocat



Emilie LUZI
Avocat



Jessica MORALY
Avocat



Lucilla PENSABENE
Avocat



**Evane PEREIRA-
ENGEL BLONDÉT**
Avocat – Associé



Sailor STURM
Avocat



Mannaïg Gabillard

Avocate associée

Mannaïg Gabillard est avocate associée malouine au Barreau de Paris et dirige le Pôle Innovation Contrats - Propriété intellectuelle – Data) du cabinet ASKESIS.

Diplômée en droit des Affaires (DJCE – Certificat Droit économique), Mannaïg Gabillard dispose d'une double expérience en Direction juridique d'entreprises et en Cabinet d'avocats.

Elle accompagne, depuis plus de 15 ans, les sociétés dans la conduite de projets complexes de dimension internationale dans les secteurs technologiques et industriels.

La pratique de Mannaïg est reconnue par sa co-présidence du Club juridique de l'ACSEL (Association de l'économie numérique), sa qualité de membre de l'APRAM (Association des Praticiens du Droit des Marques et des Modèles), et membre de cercles de réflexion dans la cybersécurité et l'intelligence artificielle.

Contact : mannaig.gabillard@askesis.fr